

Ce n'est pas par oubli, mais avec intention que ces diverses réponses n'ont pas mentionné l'inclination dont on parle. C'est simplement parce qu'il ne faut pas la faire.

Elle n'est pas exigée par les rubriques anciennes de plus de trois siècles et qui exigent que le prêtre élève la sainte hostie assez haut pour que les fidèles la voient et l'adorent. Lorsque l'élévation a été instituée, les fidèles étaient debout à la consécration comme ils l'étaient et le sont encore pour la petite élévation après le *Pater*. Par respect pour le Saint-Sacrement, on les fit s'agenouiller depuis le *Sanctus* jusqu'après l'élévation, ou même plus longtemps à certaines messes, mais on n'exigea jamais l'inclination qui est éminemment comprise dans la génuflexion. Aucune décision de la Congrégation des Rites n'exige cette inclination. Enfin les commentateurs de la concession de l'indulgence accordée à l'oraison jaculatoire " Mon Seigneur et mon Dieu " ne la demandent pas non plus, et en particulier la revue liturgique *Ephemerides liturgicae* dont un des rédacteurs obtint cette indulgence du pape, et l'*Ami du clergé* (surtout vol. XXXII, ou 1910, p. 495). Ainsi il vaut mieux ne pas s'incliner ni avant ni après l'élévation, ni encore moins pendant les élévations. On pourra objecter l'affirmation de la plaquette *Tenue des fidèles à l'église* (1) qui mentionne une inclination après l'élévation. Mais ce n'est là qu'une tolérance ou permission faite en faveur des trop

(1) *Tenue des fidèles à l'église*, deuxième édition, 43e à 54e mille, par l'abbé Joseph Saint-Denis, ancien curé, Chambly (Canada). Cette plaquette vivement recommandée par Mgr l'archevêque de Montréal, a été répandue par milliers dans la plupart des églises paroissiales de Montréal. A la suite de règles générales, qui peuvent très opportunément être lues et expliquées en chaire, on trouve les détails des mouvements du peuple pour la messe basse, la réception de la communion, l'aspersion, la messe chantée, solennelle ou pontificale, les funérailles d'enfants, d'adulte, la messe de *Requiem*, les vêpres, enfin l'exposition du saint Sacrement. Prix: 50 pour \$1.00, 300 pour \$5.00, 1000 pour \$15.00.